

Ministre  
des Affaires étrangères



Minister  
of Foreign Affairs

Ottawa, Canada K1A 0G2

Le 14 juin 2023

M. Ali Ehsassi  
Président  
Comité permanent des affaires étrangères  
et du développement international de la Chambre des communes  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Président,

Je suis heureuse de répondre au nom du gouvernement du Canada au onzième rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international intitulé « *Réouverture du corridor de Latchine* ».

Le gouvernement du Canada suit de près les développements relatifs aux protestations et au blocage en cours dans le corridor de Latchine, qui nuisent aux déplacements entre le Haut-Karabakh et la République d'Arménie depuis le 12 décembre 2022. À plusieurs reprises, le Canada a pressé les autorités de l'Azerbaïdjan, d'une part, de s'assurer que le corridor de Latchine est ouvert et que la liberté de circulation est maintenue, et d'autre part, de prévenir d'autres répercussions négatives sur la situation humanitaire. Le Canada a insisté davantage sur le fait que l'Azerbaïdjan est tenu de respecter ses obligations en vertu de l'accord de cessez-le-feu du 9 novembre 2020. Le Canada a aussi appelé toutes les parties concernées par l'entente cessez-le-feu de 2020, soit l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Russie, à remplir leurs obligations.

En outre, le gouvernement canadien a exprimé ses préoccupations dans des déclarations publiques, notamment dans des messages sur les médias sociaux publiés le 14 décembre 2022, dans ses interventions multilatérales, notamment au sein de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et dans le cadre de réunions bilatérales. Le Canada communique avec les gouvernements de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie, ainsi qu'avec des partenaires d'optique commune, par l'entremise de ses ambassades et de ses représentants d'Affaires mondiales Canada. Le Canada a réitéré son message qu'il est essentiel que cessent les activités qui portent atteinte à la confiance envers le processus de paix afin de permettre à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan de poursuivre leurs efforts en vue d'une résolution complète et pacifique du conflit.

Au fil des ans, le Canada a réaffirmé avec constance son appui pour un règlement complet de la question du statut du Haut-Karabakh obtenu grâce à des négociations politiques. Nous soutenons la poursuite du dialogue entre les parties afin de faciliter des mesures qui renforcent la confiance, et

...2/

saluons les efforts de promotion du dialogue entre les 2 parties, ainsi que le travail important accompli par l'Union européenne pour favoriser le dialogue dans les derniers mois. Il s'agit d'étapes importantes vers la normalisation des relations et une meilleure stabilité dans la région, et nous encourageons la poursuite d'un tel dialogue. Par l'intermédiaire de mécanismes bilatéraux et multilatéraux, le Canada continue de plaider en faveur du respect de l'accord de cessez-le-feu de 2020, y compris le retour de tous les prisonniers de guerre par l'Azerbaïdjan, comme étape clé du processus de renforcement de la confiance.

Le Canada continue de demander aux 2 parties d'adhérer à l'accord de cessez-le-feu de 2020, notamment le retour de tous les prisonniers de guerre, en tant qu'étape clé dans le processus de renforcement de la confiance.

Nous avons aussi accueilli favorablement la décision de l'Union européenne d'établir une mission civile de l'Union européenne en Arménie à plus long terme, et nous espérons que ce projet contribuera à améliorer la stabilité dans les régions frontalières, à renforcer la confiance sur le terrain et à créer un environnement favorable à la normalisation des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Le Canada est prêt à maintenir les mesures de soutien en place afin de stabiliser la situation actuelle, ainsi qu'à poursuivre les négociations pour un traité de paix complet.

Le Canada a favorisé le processus démocratique et de transition vers la réforme de l'Arménie. En 2021 et 2022, Stéphane Dion, l'envoyé spécial du premier ministre auprès de l'Union européenne et de l'Europe, a mené une mission dans le but d'explorer les options qui permettraient au Canada de mieux soutenir la démocratie arménienne. Publié en avril 2022, son rapport comprenait 11 recommandations, notamment une voulant que le Canada continue d'appuyer le parlement et la société civile de l'Arménie. Le Canada s'est depuis engagé à créer une ambassade à Erevan, dont l'ouverture est maintenant prévue pour plus tard en 2023.

Au nom du gouvernement du Canada, j'aimerais remercier les membres du Comité permanent des affaires étrangères et du développement durable pour leur diligence et leur dévouement dans la réalisation de leurs travaux.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée  
Ministre des Affaires étrangères